



# Volontariat

Avril- Mai- Juin 2012

VOL. XXXIII N°2

PERIODIQUE TRIMESTRIEL PUBLIEA PONDICHERY

**FRANCE**  
**Volontariat INDE**  
**BP 11236 31012 - Toulouse Cedex 6**



Site Internet: [www.volontariat-inde.org](http://www.volontariat-inde.org)  
E-mail Pondichéry: [volont@volontariat.in](mailto:volont@volontariat.in)  
E-mail Navin : [volontnavin@volontariat.in](mailto:volontnavin@volontariat.in)  
E-mail Shanti : [ateliershanti@volontariat.in](mailto:ateliershanti@volontariat.in)  
Page Facebook: [www.facebook.com/volontariat](http://www.facebook.com/volontariat)

BOOK-POST

BY AIR-MAIL

## EDITORIAL

Amis,

Vous nous lisez - vous êtes là - donc notre joie existe, nous avons raison de croire en vous!

Ici c'est le plein été et aujourd'hui.... il y a 41 degrés - puis-je vous en envoyer?

Tous nos enfants partent ou sont partis en vacances, au total 1015 dans 6 endroits différents et, merci mon Dieu, pas d'accident et pas trop d'incidents désagréables. Les sourires des enfants et les sourires de l'encadrement semblent à l'unisson. L'effort de toute l'équipe du Volontariat pour que les enfants passent de bonnes vacances a été fructueux !

Du 15 au 30 mai, ce sont les vacances pour tout le personnel, sauf pour ceux et celles qui s'occupent de nos âgés (eux ils ne se plaignent même pas de la chaleur... mais moi oui). Nos responsables aussi sont souvent au travail, la rentrée scolaire se prépare, les comptes annuels aussi.

Dans le dernier journal, je proposais à un ou l'autre, qui voudrait, bénévolement, venir nous aider de se faire connaître. Je n'ai eu à ce jour aucune demande, peut-être me suis-je mal exprimée? Il s'agit de personnes qui accepteraient de venir, au minimum pour un mois, logeraient à la ferme (ou autre) et aideraient, ici ou là, spécialement dans des tâches simples et spécifiques, quelqu'un qui formerait nos hommes ou femmes d'entretien, par exemple, car c'est là que le bât blesse!

Puis-je maintenant faire une suggestion? Depuis des années nous avons essayé de vous tenir au courant de notre travail; depuis quelques années je suis certaine que c'est mieux fait, par mon professeur de mari! Je faisais cela - en courant - et je m'en voulais toujours, mais ?

Maintenant pouvons nous vous demander, à vous, nos lectrices et lecteurs, de faire le point de ce que vous connaissez de nous et aussi de ce qui se fait autour de vous, de nous l'écrire. Nous pourrions le publier, cela devrait aider à ouvrir des horizons, c'est sûr. Merci d'avance aux bonnes volontés.

Au Volontariat, à l'administration, nous pensons que nous sommes dans une bonne trajectoire, cependant un comité nous a écrit.... nous sommes un peu démobilisés? Pourquoi, nous ne comprenons pas..... ici c'est mieux, alors?

Les difficultés - certes elles existent - sont là non pas pour nous abattre, mais pour être abattues, n'est-ce-pas?

Que votre printemps soit fleuri, que votre été soit lumineux.

M.amà

## **Annnonce Fête 50 ans Belgique**

### **LIEGE-PONDICHERY-50 ans du VOLONTARIAT**

le 20 octobre 2012, de 14 à 21 H, **fête à l'Institut Saint LAURENT, à LIEGE**, exposition et animation sur la vie en Inde, chorale, spectacle-surprise, vente SHANTI et restauration bienvenue à tous.

AVIS : une dame belge possède un appartement TRES bien, calme, très propre, tout meublé, dans le quartier d'Oupalam, non loin du Volontariat.

Elle désire le louer lorsqu'elle est absente, toute l'année à l'exception des trois premiers mois de l'année et elle offre généreusement au Volontariat la moitié du prix de la location.

Le prix est de 100 euros la semaine. Son tél fixe 00.32.81.31.20.81 et son portable 00.32.498.88.47.91.

Le tél du Volontariat 00.91.413.2.35.76.77

## **Vacances scolaires**

Comme chaque année à cette période avril-mai, notre principale activité a été de donner la possibilité aux enfants de faire « autre chose » de leurs vacances.

Quelle bonne chose, pendant ce temps de très grosses chaleurs, de pouvoir mettre nos petits en vacances "grand changement", pour beaucoup qui ne quittent jamais leur proche entourage. Certains n'ont jamais pris le train, parfois le bus et ils sont pleins de joie rien qu'à l'idée de: "je pars"!

Des associations amies de Pondichéry qui ont des activités près de la ville nous ont permis d'occuper leurs locaux : ceux de Solidarity près de la mer ou ceux d'Arul Ashram à Mathur, 40 Km de Pondy.

Notre ami cardiologue nous a offert sa maison de Kodaikanal, dans la montagne, tous les jeunes de l'atelier de menuiserie, plus les jeunes de Souriya y sont allés (une belle invasion)! Revenus les yeux brillants.

D'autres se sont rendus au Cap Comorin, d'autres dans le Mysore, une petite s'est exclamée "jamais je n'ai imaginé qu'il pouvait exister des maisons si belles et si terriblement grandes ».

Plusieurs sont allés dans cette grande ville qu'est Bangalore.

Bien sûr nous avons utilisé les possibilités qu'offrent Pondichéry et ses environs : nous avons ainsi emmené les enfants au "Botanical garden", au Musée et visité le Parc du gouvernement tandis que d'autres ont profité de la plage.

L'usine Ponlait les a bien accueillis et ils ont compris comment le lait était pasteurisé, ils ont en plus reçu un ice-cream! Ils ont aussi découvert le Collège vétérinaire et ses animaux.

Il semble que la relation entre les enfants et les professeurs qui les encadraient ait été bonne et l'atmosphère très familiale.

Qu'a fait tout ce petit monde? Découvrir encore et encore.

Comme je l'ai déjà mentionné dans l'éditorial, pas de gros bobos cette année et beaucoup moins d'absents que les autres années, moins de 10% je crois.

Bien des petites histoires pourraient vous être encore racontées, je préfère vous envoyer leurs sourires.

## **Départ de notre ami le Père Ceyrac**

Le Père Ceyrac s'est éteint en cette fin mai 2012, dans sa maison de retraite des Petites Sœurs des Pauvres, à deux pas du Father's Hostel du Collège jésuite Loyola à Madras qui était depuis longtemps son point d'ancrage central pour ses nombreuses et successives activités. Il avait plus de 95 ans.

Avec sa disparition, c'est, pour Madeleine et moi, un chapitre de l'histoire de nos 50 dernières années qui se termine. Non pas qu'il ait eu une quelconque responsabilité au sein du Volontariat, mais, au même titre que nos deux autres amis, l'abbé Pierre et le jésuite Henri Volken, le Père Ceyrac a été un guide pour l'action sociale qui a été menée à Oupalam et pour tous les programmes du Volontariat, un initiateur d'actions sociales auprès des plus pauvres et un théoricien de la Solidarité. L'article, publié dans un précédent numéro de ce journal et sur notre site internet, et qui traite des différentes formes de la solidarité (charité, développement, conscientisation) est directement inspiré de ce qu'il disait toujours à tous les publics auxquels il s'adressait.

Nous perdons un être toujours passionné par ses missions, plus indien que les indiens (toute sa vie), plus cambodgien que les cambodgiens (il a passé 12 ans dans les camps de résistants ou de réfugiés en Thaïlande et au Cambodge; il est à l'origine de l'hôpital de Phnom Penh qui opère encore aujourd'hui des malades du cœur avec La Chaîne de l'Espoir), et je l'ai connu, en même temps, plus français que les français !

Enfin, avec sa disparition, nous perdons un père, un frère, un ami pour lequel nous avons une grande affection, par delà nos éventuelles divergences, et avec lequel nous avons toujours été en lien durant ces 50 dernières années.

« Tout ce qui n'est pas donné est perdu » disait-il.  
Il avait beaucoup donné !

Arnaud et Madeleine

## Travaux de rénovation à l'Atelier Shanti

Comme nous l'avions annoncé dans le journal précédent, les travaux ont commencé en février et ils progressent à un rythme soutenu, sans causer trop de perturbations pour l'avancement des commandes de l'atelier. La rénovation est encore loin d'être terminée, mais elle se poursuit dans les temps.

Ceci a été rendu possible grâce à une collaboration des comités de soutien que nous remercions chaleureusement d'avoir rendu possible une amélioration des conditions de travail et aussi celle des conditions de logement de ceux qui vivent dans les petites maisons, de part et d'autre du bâtiment de tissage.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, je le répète : nous sommes satisfaits de l'entrepreneur avec lequel nous avons une relation de travail mais aussi humaine. Il visite tous les jours, matin et après midis, son chantier, il est disponible pour des discussions, d'éventuelles modifications de construction ou d'agenda. Il est bien organisé : ainsi avec d'autres entrepreneurs, il partage des équipes des différents corps de métier, ce qui a pour résultat, en ce qui nous concerne, de n'avoir aucun temps mort sur le chantier. Pour ses ouvriers, c'est aussi l'assurance d'avoir un travail beaucoup plus régulier. Mr John William qui suit les travaux depuis le début et était reparti en France, nous est revenu un mois après et a repris sa fonction... En plus il apprécie l'été indien !

Il a été procédé en premier lieu à la rénovation de ce bâtiment de tissage. C'est fait, du rez-de-chaussée au deuxième étage. Tout ce qui était rouillé et menaçait de tomber a été refait, avec des normes de construction plus sûres et en utilisant des enduits modernes qui protégeront les parties métalliques, mieux que par le passé.

La façade a un aspect différent de ce qu'il était précédemment, notamment au niveau des fenêtres du premier étage. Les grilles, rouillées, de toutes ces fenêtres du rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage ont été remplacées et sont désormais démontables, ce qui permettra une dépose pour entretien, à intervalles.

L'atelier des brodeuses, au second étage, a été revu, y compris dans son éclairage avec tubes néon, tout plastique. Elle est davantage à l'abri du soleil et de la pluie. La pièce des wc a été entièrement reconditionnée, il y avait une douche, vestige du passé de l'atelier, remplacée par un deuxième wc. Pendant les travaux les brodeuses avaient été déplacées au rez-de-chaussée du bâtiment du pliage et emballage des tissus et préparation à l'exportation, appelé « packing place ».

Au rez-de-chaussée, la pièce des responsables a également été revue, intégrant maintenant deux placards muraux, étagères en « kadapa », plaques de pierres plates, et portes en bois qui remplacent les 2 armoires métalliques complètement piquées de rouille. De même les ordinateurs, imprimantes sont disposés sur un plateau en « kadapa », pour dégager de la place.

Au premier étage, les enfants des deux classes du soir seront installés dans un espace qui leur sera mieux dédié, plus propre et mieux éclairé.

Le deuxième chantier est celui du bâtiment de la « packing place » et plus particulièrement l'atelier des couturières. L'escalier était devenu dangereux, l'entrepreneur profite de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai, temps de congé annuel pour l'Atelier Shanti, pour remplacer l'ancien escalier qui a été abattu. Au rez-de-chaussée de ce bâtiment, endommagé par beaucoup d'infiltrations d'eau, il a fallu revoir la base des murs, notamment au sud et à l'ouest et revoir entièrement l'écoulement des eaux de pluie. Ce chantier est en cours au moment où ces lignes sont écrites.

Le troisième chantier commencé concerne la réfection complète des wc de toutes les maisons des ouvriers. Ce sujet a été abordé dans le dernier journal. Les wc seront désormais individuels, aménagés dans la petite arrière-cour de chaque maison, relevés par rapport au niveau actuel pour avoir un

écoulement naturel vers la canalisation de l'égout public. C'est un gros chantier puisqu'il faut démolir les wc existants regroupés à l'arrière des maisons et construire un poste de wc pour chaque maison.

L'Atelier Shanti a sélectionné un certain nombre de photos qui sont mises sur le site internet du Volontariat à la rubrique ACTU.

## **Nouvelle organisation en vue**

Beaucoup d'entre vous connaissent Mr Veeramani, mon plus vieil associé - quand même 20 ans plus jeune que moi -, mais j'ai l'âge, dit-il, et il prend sa retraite!

Vous le savez, il est notre chef comptable et notre responsable de la ferme.

Il a accompli beaucoup et nous allons le remercier de tout notre coeur. Sûrement il fera des réapparitions, surtout à la ferme. Il faut s'en souvenir : nous avons à Touttipakam un endroit absolument sans aucune parcelle cultivée en 1967, qui a été mal exploité pendant des années et, depuis sa prise en main, il en a fait quelque chose que tous admirent aujourd'hui.

Nous nous nourrissons du riz et des bananes depuis très longtemps, les poulets, c'est lui, aussi, qui en a développé et organisé l'élevage. Nous n'avons - pas encore - tout ce que nous aimerions avoir, mais au moins la ferme est auto-suffisante depuis belle lurette et nous lui en sommes reconnaissants, c'est sûr.

Mr Veeramani est un autodidacte et ses formules ont porté du fruit, nous allons, aussi bien dans les comptes qu'à la ferme, essayer de maintenir le bon niveau acquis et nous aurons aussi à cœur de le dépasser (encore que?).

Pour la ferme, un volontaire indien [un vrai, qui sera bénévole permanent] veut vraiment, avec ses capacités et son diplôme d'agriculteur, se mettre au travail. Il commencera notamment par produire du vermi-compost pour essayer la culture de légumes. Dieu que j'aimerais que cela réussisse!

Le caissier/contremaître actuel de la ferme devrait également voir augmenter ses responsabilités.

En ce qui concerne le poste de Mr Veeramani à la comptabilité, il est probable qu'il ne pourra y avoir de promotion interne. Un recrutement devra être fait et nous pensons avoir la personne pour ce poste. Affaire à suivre...

Dans le journal suivant, nous vous parlerons de deux jeunes femmes (avec nous depuis la crèche) qui se forment actuellement pour lancer un programme ambitieux: employment of ladies! !

Le futur est là.

## **Au sujet du nom « volontariat ».**

*C'est le nom de notre association à Pondichéry, depuis l'origine, il y a 50 ans. Il est aussi dans l'appellation de tous ses comités de soutien, en Belgique comme en France.*

*A l'heure où la plupart des associations humanitaires, d'origine étrangère, qui travaillent en Inde, ont pris un nom dans une des langues de ce pays et font donc « couleur locale », on peut se poser la question du choix de ce nom, hier, à la naissance de l'association ? Est-il encore adapté à la situation d'aujourd'hui?*

**C'était en 1962, Madeleine partait en Inde pour 1 an, disait-elle !**

Au cours des années précédentes, elle avait côtoyé l'abbé Pierre, à plusieurs reprises, fait avec celui-ci une tournée des communautés Emmaüs scandinaves naissantes. Elle avait rencontré de nombreuses personnes qui partageaient avec lui la même philosophie, être au service d'une Cause : « Sers Premier qui souffre plus que toi ».

Dès les années cinquante, l'abbé Pierre a créé ou est l'inspirateur de nombreux mouvements de volontaires dans le monde. Qu'est ce qu'un volontaire ? C'est, par définition, une personne qui concrétise son désir de participer activement, de manière bénévole et généralement au sein d'un organisme, à l'amélioration des conditions de vie de personnes ou de populations plus démunies. Un volontaire n'est pas un salarié de l'association qui l'accueille, il met sa vie professionnelle entre parenthèse pendant le temps qu'il consacre à son bénévolat. A cette époque, les volontaires étrangers étaient souvent logés et nourris. Aujourd'hui notre Volontariat leur demande de se prendre entièrement en charge [cf Charte des volontaires sur le site internet].

C'est avec cette philosophie et ce principe de bénévolat que Madeleine a pris sa décision de quitter, pour un temps, son milieu familial et son milieu professionnel pour partir à Pondichéry, en Inde du sud. Là-bas elle a vécu une vie de volontaire, elle a reçu l'aide d'autres volontaires, non indiens, notamment du Service civil international. Elle a eu également la participation d'étudiants franco-pondichéryens du Collège français [aujourd'hui Lycée français] de Pondichéry.

Madeleine a commencé son travail avec ses propres ressources, maigres, et une petite aide de départ de l'abbé Pierre qui a vite fondu. Pour continuer son action naissante à Oupalam, auprès des plus pauvres, elle devait nécessairement recevoir un soutien régulier de sa Belgique natale, en nature (lait condensé sucré, médicaments, vêtements de récupération, etc) et en argent. C'est pourquoi, dès 1963, elle a créé une association locale qui pouvait recevoir les dons d'Europe et c'est tout naturellement que le nom VOLONTARIAT a été choisi. L'association a été enregistrée officiellement, sous cette appellation, au registre des associations du Territoire de Pondichéry en 1966.

Plusieurs années après sa naissance, le Volontariat puisait encore un bon pourcentage de ses forces vives dans le groupe de volontaires étrangers et locaux. C'était aussi le début de l'avènement du transport aérien, démocratisé avec Nouvelles frontières notamment, d'où un déferlement, parfois difficilement contrôlable, de jeunes et moins jeunes qui voulaient vivre une expérience humanitaire.... Mais déjà quelques tâches étaient salariées pour la distribution du lait, le dispensaire, les différents petits artisanats mis en place pour essayer de procurer un revenu régulier à des familles dans la misère. Il fallait un médecin, un comptable, etc, l'association commençait à se structurer et se professionnaliser.

### **Qu'en est-il 50 ans après ?**

En 2012, le Volontariat a grossi pour devenir la plus importante ONG de la région de Pondichéry. L'ensemble de ses programmes mobilise plus de 250 salariés permanents, avec à sa tête un Directeur, des responsables de programmes, une section administrative et une section entretien. Tous les postes de travail sont tenus par des salariés locaux. Les seuls bénévoles permanents sont les membres de l'association Volontariat, avec Présidente, Secrétaire générale, trésorier et membres, qui chapeautent, contrôlent et sont les garants juridiques de la politique suivie par l'association et de l'ensemble des salariés.

Par contre le Volontariat ne fonctionne plus, depuis longtemps, sur la base du bénévolat. Si de nombreux visiteurs sont accueillis tout au long de l'année, groupes de passage, marraines et parrains, jeunes en vacances ou retraités, etc, le nombre de ceux qui participent effectivement aux activités reste marginal par rapport au nombre des salariés.

Et pourtant nous recevons toujours autant de demandes pour des temps de volontariat humanitaire que nous ne pouvons pas satisfaire. Ces personnes qui voudraient faire plus que « vacances bronzage au

soleil » vont naturellement sur internet et tapent le mot « volontaire » sur leur moteur de recherche qui les guide quasi infailliblement vers le site du « Volontariat en Inde », .... Et elles pensent qu'avec un tel nom, nous sommes demandeur, que nous avons une structure pour les accueillir et que nous allons leur confier une « mission humanitaire » !

Alors je pense qu'il faut être clairs avec ce que nous voulons et pouvons faire et redire à ceux qui voudraient venir au Volontariat à Pondichéry [J'en ai bien souvent aiguillé vers les comités de soutien qui pourraient avoir besoin d'aide, mais ceux-ci manquent de l'exotisme de l'Inde !] les quelques points qui sont énumérés ici :

- 1- L'organisation du Volontariat à Pondichéry n'est plus basée sur les volontaires bénévoles, à l'exception des membres de l'association locale.
- 2- Tous les postes de travail sont salariés et tenus par des indiens, aucun étranger, surtout venant avec un visa de tourisme, ne pourrait recevoir un salaire du Volontariat à Pondichéry.
- 3- L'accueil de volontaires est cependant important, car ceux-ci sont les témoins de notre action envers les plus défavorisés et pourront, une fois rentrés chez eux et s'ils en ont la motivation, apporter leur soutien à travers les comités de soutien ou individuellement. Nombre de comités de soutien ont à leur base un temps de volontariat et nombre d'actifs de ces comités ont été volontaires, au moins une fois, à Pondichéry.
- 4- Les bénévoles que le Volontariat est amené à accueillir ne se voient confier, sauf exception, aucune « mission humanitaire ». Ils s'insèrent dans les programmes existants.
- 5- Les demandes de bénévolat s'étalent sur presque toute l'année, sauf en mai et juin qui correspondent au plus chaud de l'été indien, mais aussi avec deux pics de fréquentation : entre fin décembre et mars, saison fraîche, et entre juillet et septembre, vacances d'été européennes. Nous pourrions alors avoir plusieurs dizaines de volontaires en même temps, ce que nous refusons, car ils seraient une charge trop lourde pour l'équipe responsable. Il est préférable d'avoir toujours un nombre très restreint de « touristes » bénévoles.

### **Alors le nom VOLONTARIAT est il adapté à la situation actuelle ?**

Si on s'en tient à sa définition, la réponse est NON. Et il est vrai que si une association à but humanitaire devait être créée aujourd'hui à Pondichéry, nous lui trouverions un nom en Tamoul ou en Sanskrit : c'est ce qui a déjà été fait pour les programmes Atelier Shanti et OM Shanti et pour la dénomination de nos centres : Selvanilayam, Sakthi Vihar, Touttipakkam, Souriya, Nila Illam, etc.

Cependant nous sommes connus et reconnus, en Inde comme en Europe, sous ce nom, depuis 50 ans. Nous sommes enregistrés, et les comités de soutien le sont aussi, sous ce nom.

**Conclusion** : il serait impensable de vouloir changer le nom qui fait notre identité et notre fierté.

## **Création d'un comité Volontariat à La Réunion**

Un nouveau Comité vient d'être créé à La Réunion et nous attendons la visite de Arnaud de Blic pour nous aider à le lancer et officialiser la cérémonie d'ouverture.

Depuis plusieurs années, un nombre de plus en plus important de Réunionnais d'origine indienne, souvent tamoule, se rendent dans leur pays ancestral et plus spécialement à Pondichéry.

Plusieurs groupes ont déjà visité Volontariat à Pondichéry et ont manifesté leur intérêt pour notre association. Nous voulons particulièrement citer et remercier l'Association d'infirmiers et d'infirmières 'Inde à Nous', ainsi que le GOPIO Réunion (Global Organization of People of Indian Origin), pour leur aide et leur soutien.

Nous avons grand espoir de trouver des membres qui s'investiront activement au développement du Comité, en relation avec les autres comités Volontariat.

Des nouvelles plus détaillées seront publiées dans un prochain journal.

Emmanuel Quemper

## **Malnutrition infantile en Inde, une étude récente.**

*Une étude a été menée entre octobre 2010 et février 2011 sur près de 110 000 petits de moins de 5 ans, vivant dans 100 districts témoins de plusieurs Etats, du nord au sud de l'Inde.*

Ses résultats sont sans appel et graves pour la jeunesse de ce pays et pour la République indienne :

- 42 % des petits de moins de 5 ans auraient un poids inférieur, voire très inférieur, à ce qui est considéré comme la norme à cet âge.
- Parmi ceux-ci, près des 2/3 présentent en plus des signes de rachitisme, étant plus petits que la moyenne à leur âge.

Ces informations ont fait grand bruit quand elles sont parvenues aux autorités indiennes et le Premier Ministre, Dr Manmohan Singh, les a commentées, estimant que c'était une honte nationale: « en dépit d'une impressionnante croissance du Produit intérieur brut (PIB) durant ces dernières années, le niveau de sous alimentation en Inde reste inacceptable ».

Seul point positif de cette étude, on note une légère amélioration par rapport à l'étude précédente datant de 2004, qui faisait état de 53% d'enfants malingres dans ces mêmes districts.

Il s'agit bien de sous alimentation ou malnutrition plutôt que dénutrition, car le facteur principal de ce drame est à mettre au compte d'une nourriture inadaptée au bébé, puis au petit enfant, manque de protéines notamment. Le problème de malnutrition commence avec la maman durant sa grossesse, ce qui a pour conséquence la naissance de bébés d'un poids inférieur à 2,5 kg dans la moitié des cas.

Le rapport de la Fondation indienne Naandi qui a mené cette étude montre aussi qu'il y a des disparités et facteurs aggravants de cette situation :

- les résultats sont beaucoup plus mauvais dans les districts du Nord (Etats du Bihar, Uttarpradesh, Rajasthan ou Mayapradesh) que dans ceux du Sud (Tamilnadu ou Kerala).
- Le niveau d'éducation de la maman détermine la nature de l'alimentation de ses enfants: dans l'étude citée, la grande majorité des femmes n'avaient même jamais entendu prononcer le mot « malnutrition ».
- La prévalence de la sous alimentation varie en sens inverse du revenu familial : les catégories de populations les plus à risque sont essentiellement les familles appartenant aux castes basses (SC) et aux tribus (ST).
- Enfin les signes de malnutrition (et la mortalité infantile) apparaissent beaucoup plus vite chez les filles que chez les garçons, au fur et à mesure qu'ils grandissent.

Faut il s'en étonner quand on connaît le phénomène de la préférence mâle chez tant d'Indiens ?  
L'article suivant de ce journal traite justement, et une fois de plus, de ce phénomène social.

## **Au sujet de la préférence mâle (encore !)**

A l'occasion de la Journée nationale des petites filles [très confidentiellement célébrée], le 21 février 2012, une étude du Tamilnadu Social Welfare Board annonçait qu'au Tamilnadu le rapport filles/garçons, entre 0 et 6 ans, avait augmenté de 942/1000 en 2001 à 946/1000 en 2011. Divine surprise !

Mais à relativiser dans la mesure où, dans tous les pays du monde, sauf 5 dont l'Inde, le nombre de filles est toujours supérieur à celui des garçons, dans cette tranche d'âge.

D'après ce rapport, le résultat est à mettre à l'actif des campagnes d'information des familles et d'une meilleure éducation des jeunes adultes. Mais, si on en croit les conclusions d'un Atelier qui s'est tenu sur ce sujet à Salem (Tamilnadu) en février 2012, c'est le succès du programme « cradle baby », ou berceau de bébés, qui est la principale raison de cette amélioration du sort des bébés filles.

Ce programme avait été mis en place, il y a une dizaine d'années, notamment au Tamilnadu, dans les districts du sud (Madurai, Theni, Dindigul et Dharmapuri) qui sont notoirement, depuis des décennies, les régions où s'effectuent le plus grand nombre de meurtres de bébés filles.

Comment fonctionne ce programme ?

Les parents qui veulent se débarrasser de leur bébé fille, nouvelle née, peuvent la déposer dans un berceau, dans l'anonymat le plus total. Les berceaux sont répartis dans tous les districts et les services sociaux et la police font la « tournée des berceaux » le plus fréquemment possible. Les bébés sont alors remis à des orphelinats et le gouvernement les dote sur un compte bancaire à leur nom.

D'autres incitations ont été introduites par des organisations publiques de protection de l'enfance pour que les parents gardent leurs filles : sommes d'argent déposées sur un compte bancaire bloqué au nom de chaque fille, à la naissance et après une formation diplômée, remise de 4 grammes d'or et une somme d'argent nécessaires au moment de leur mariage, etc.

Les autorités se félicitent que ces programmes commencent à changer les mentalités des familles qui se débarrassaient des filles, surtout pour la question de la dot qu'elles doivent fournir au moment du mariage. Cette coutume contre laquelle le Volontariat se bat depuis longtemps, est très difficile à éradiquer, tant la préférence mâle est un phénomène de société. Elle a eu plutôt tendance à se généraliser au cours des dernières décennies.

Seules, l'éducation des enfants, dès leur jeune âge, et de leurs parents et une bonne dose de courage pour affronter un quasi consensus de tous les niveaux de la société pourront un jour en venir à bout,..... à moins que la pénurie d'épouses pour tous les mâles indiens, annoncée et déjà présente dans certaines régions du nord de l'Inde, redonne aux bébés filles une valeur qu'elle n'a pas actuellement.

Un petit pas a été fait dans la bonne direction, néanmoins il reste encore beaucoup de chemin pour que l'égalité de chances de survie entre filles et garçons soit effective.

### **Comité de Toulouse**

Suite à une demande formulée lors de la grande réunion de ce comité, fin mars 2012, Nicole Verdier a travaillé sur un projet de *blog* dont voici le lien:

<http://volontariatinde.canalblog.com/>

Un *blog* est un site internet interactif, aussi vous avez la possibilité de vous inscrire sur l'alerte email si vous voulez être informés dès qu'il y a un nouveau message. Vous pouvez aussi écrire vos commentaires afin d'améliorer ce site et, ainsi, le faire vivre.

Nicole attend vos réponses ..... et votre indulgence !

## **Une femme brûlée vive: prison à vie pour ses meurtriers.**

*Les cas de femmes poussées dans le feu ou brûlées par leur mari et/ou leur belle(?) -mère sont, malheureusement encore, monnaie courante en Inde. Des exemples très proches du Volontariat ont déjà été relatés dans ce journal. Alors pourquoi une fois de plus ?*

Au moins trois raisons à cela :

1- Il faut inlassablement dénoncer ces actes odieux, autant que crapuleux [*la dot*], pour qu'ils cessent, pour que la société change son point de vue sur les filles et le mariage.

2- Dans ce cas, relaté par le journal Hindu du 23 février 2012, les meurtriers vont payer lourdement leur crime: le mari et la belle-mère de la victime ont été condamnés à la prison à vie, et leur peine confirmée par la Haute Cour de justice de Madras. Cette récente décision peut faire jurisprudence.

3- Enfin, car trop de tels crimes restent impunis, par manque de preuves ... ou corruption du système !

Voici les faits : une jeune fille, appelons la Punita, a été mariée, mariage arrangé par son oncle maternel, et vit dans la famille de son mari, comme le veut la tradition. Là, peu après son mariage, elle est déjà harcelée, sa belle famille exigeant un complément de dot, celle-ci pourtant négociée et payée avant le mariage.

Fait rare, elle dépose plainte à la police pour harcèlement. Mais la plainte est classée, sans suite.

Lorsqu'en 2009, Punita annonce qu'elle veut se séparer de son mari [*acte courageux et encore rare*], mari et belle-mère l'arrosent de kérosène, mettent le feu et l'abandonnent. C'est son oncle qui la transporte à l'hôpital public Rajaji de Madras où, brûlée à près de 100%, elle décède le lendemain.

Mais avant sa mort, elle a pu faire enregistrer une déclaration par un Magistrat et la signer par impression de son gros orteil, seule partie non brûlée de son corps. Un certificat du médecin a pu aussi être obtenu, affirmant qu'elle était consciente au moment de sa déposition.

Rejetant l'appel des meurtriers mettant en doute les faits relatés par la mourante, forcément dictés, selon leurs dires, par ses proches, la Haute Cour de Madras justifie sa décision de les condamner par une décision antérieure : en effet la Cour Suprême de la République Indienne avait rendu un jugement en 2010 stipulant qu'une déclaration avant la mort devait être prise en considération, suivant la maxime « *Nemo moriturus praesumitur mentire* » : une personne qui va mourir [*rencontrer Dieu*] ne peut le faire avec un mensonge dans sa bouche.

C'est la raison pour laquelle une Cour de justice doit accepter une déclaration d'un mourant, pourvu qu'il ait été reconnu conscient par les médecins au moment de sa déclaration. Le contraire, affirme encore l'arrêt de la Cour Suprême, constituerait un déni de justice.

Pour nous aider : parrainer un enfant, acheter notre artisanat.

Pensez à nous pour vos cadeaux, pour cela adressez – vous à votre Comité le plus proche.

Un temps partagé nous est aussi précieux que votre soutien financier. D'avance nous vous remercions.

**FRANCE:** Association d'aide au Volontariat a Pondichery, Inde.

- 1) Le Vésinet : Présidente: Liliane Baud Tel. 0130714632  
Adresse: 3,Avenue des Pages, 78110 Le Vésinet
  
- 2) Toulouse : Président: Alain Le Tacon Tel. 0608637961 volontariat.toulouse@gmail.com  
Adresse : B.P. 11236, 31012 Toulouse cedex 6  
Expo-ventes : 97, rue des 36 ponts, 31400 Toulouse, du lundi au vendredi 15 à 18h30  
Tel. 0561251537
  
- 3) Lyon : Président:: Jean Fara, Tel. 0478598840 ly.volontariat@ifrance.com  
Adresse: 9 Rue Longchamps 69100 Villeurbanne.  
Expo: A. Marcouyre Tel.04 78899911, L.Del Signore Tel. 0478934025
  
- 4) Paris : Présidente: Monique Faucherre Tel. 0145323129 volontariat.paris@gmail.com  
Expo-ventes: 40 rue de Cronstadt, 75015, Paris, du mardi au samedi de 11h à 18h30
  
- 5) Montauban : Président: Dr. Francois Tirouvanziam, Tel. 0563645841  
Adresse: 1131 Chemin Proats, 82230 Leojac.
  
- 6) Ariège : Présidente: Lalitha Paul, Tel. 0561675079  
Adresse: Maison des associations, 7bis, rue Saint-Vincent, 09100 Pamiers
  
- 7) Bordeaux : Madame Ratiney, Tel. 0556576873 e-mail: geraldine.ratiney@gmail.com  
Adresse: 6 rue du Marechal-Joffre, 33000 Bordeaux
  
- 8) Marseille : Présidente: Marie Charlotte Delhumeau,  
Tel. 04 42 03 20 08, e-mail: volontariatinde@yahoo.fr  
Adresse: 23, boulevard Bouge, 13013 Marseille

**DONS/PARRAINAGES** Par cheque bancaire ou postal ou virement automatique a votre association locale  
Libelle «Aide au Volontariat en Inde»"

**BELGIQUE:** Comite "AIDE AU VOLONTARIAT EN INDE" antennes a Liege, Bruxelles et Louvain-la-Neuve  
President: Mme Marliere, rue Mont-Blanc 55, 1060 BRUXELLES Tel. 021538.20.69

**DONS** : Compte 000-0196854-41 de l'Aide au Volontariat en Inde  
Jean-Claude Nissen, Av. Centremont, 11-1300 WAVRE

**PARRAINAGES:** a partir de 17 Euros (Seul ou groupe)  
Compte 001-0533746-31, de l'Aide au Volontariat en Inde  
Abbe J. Magnee, Thier de la Fontaine, 67-4000 LIEGE Tel. 04/223 11 82  
Mr & Mme Bidoul, avenue Lambermont 15 1342 LIMELETTE,  
e-mail : jean.bidoul@scarlet.be  
Mme Hengchen, Av. Du Kouter 13, 1160 BRUXELLES Tel. 021660 93 56

AIDE a la Formation professionnelle : Versements aux memes compte et adresse que pour les parrainages  
Mme Miermans, rue E. Jeanne 69,4420 SAINT-NICOLAS Tel. 04/233.94.14 .

ATELIER SHANTI :

à LIEGE, rue de Tilleur 54, 4420 SAINT – NICOLAS –les – Liège ( Derrière l'église  
Saint- Gilles de Liège ) Tél. 0476/84 72 45.

Lundi 10h. à 14h., mardi à vendredi de 14 h ? à 17h 30

Mme Luthers, Quai Mativa 25B, 4020 LIEGE Tel. 04/342.07.13

à Bruxelles, contacter Mme Marliere, adresse ci-dessus

à Louvain-la-Neuve, Place des Ondines 13, Mercredi - Jeudi, de 14 a 17 h 30, les  
autres jours sur rendez-vous

Mme H. Remy Tel. 010/450644 et Mme C. Baveye Tel. 010/450619

Les versements d'au moins 40 Euros par an (dons, parrainages & aide a la formation professionnelle)  
beneficient de l'exoneration fiscale.

**LE JOURNAL DU VOLONTARIAT EST EGALEMENT ACCESSIBLE SUR LE SITE INTERNET  
FAITES – LE CONNAITRE AUTOUR DE VOUS**